

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 19 au 25 avril 2013 - N° 6461 - 62^{ème} année



www.lacorsebox.com

Séjours sur l'île
en coffrets cadeaux



Pour chacun de vos projets professionnels,
nous vous accompagnons dans vos
démarches d'économie d'énergie.



AVAS - EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédits photos : Getty Images, Corbis.
360

Renseignez-vous auprès des Espaces Info Énergie au **0811 560 971**
(prix d'un appel local)
ou contactez EDF au **0969 322 520**
(prix d'un appel local)

ou connectez-vous sur
corse-energie.fr, corse.edf.com, oec.fr, ademe.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.



«Le problème de notre temps consiste à faire en sorte que l'ouvrier voit sa condition de prolétaire se changer en celle d'associé ; sans que soit pour autant altérée – bien au contraire – la direction bénéficiaire de l'entreprise»

Charles De Gaulles

En ces temps troublés de désindustrialisation et de chômage, à l'heure où les politiques se trouvent devant le mur des impondérables d'une crise financière et économique conditionnant l'inéluctable montée du chômage, plus que jamais le 27 avril 1969 et l'échec du Référendum proposé par Charles De Gaulle prennent tout leur relief !

Le visionnaire n'a pas alors, été suivi par le Peuple, manipulé par les forces de régression allant du Centre au Parti Communiste en passant par la S.F.I.O et tous les extrêmes de Droite et de Gauche, unis contre le projet soumis à Référendum par Celui qui après avoir, à nouveau sauvé la République et remis la France dans le concert des Nations, voulait s'attaquer au changement de Société et permettre à la France de retrouver le goût de ses Provinces à travers la réforme régionale, tout en déjouant le jeu stérile des «féodalités»...

En effet, pour le Général De Gaulle au-delà des réformes matérielles, il est urgent «d'attribuer aux travailleurs, dans l'économie nationale, des responsabilités qui rehaussent de beaucoup le rôle d'instruments où ils étaient jusqu'alors confinés, qu'ils soient associés à la marche de l'entreprise, que leur travail y ait les mêmes droits que détient le capital,

que leur rémunération soit liée, comme le revenu des actionnaires, aux résultats de l'exploitation !»

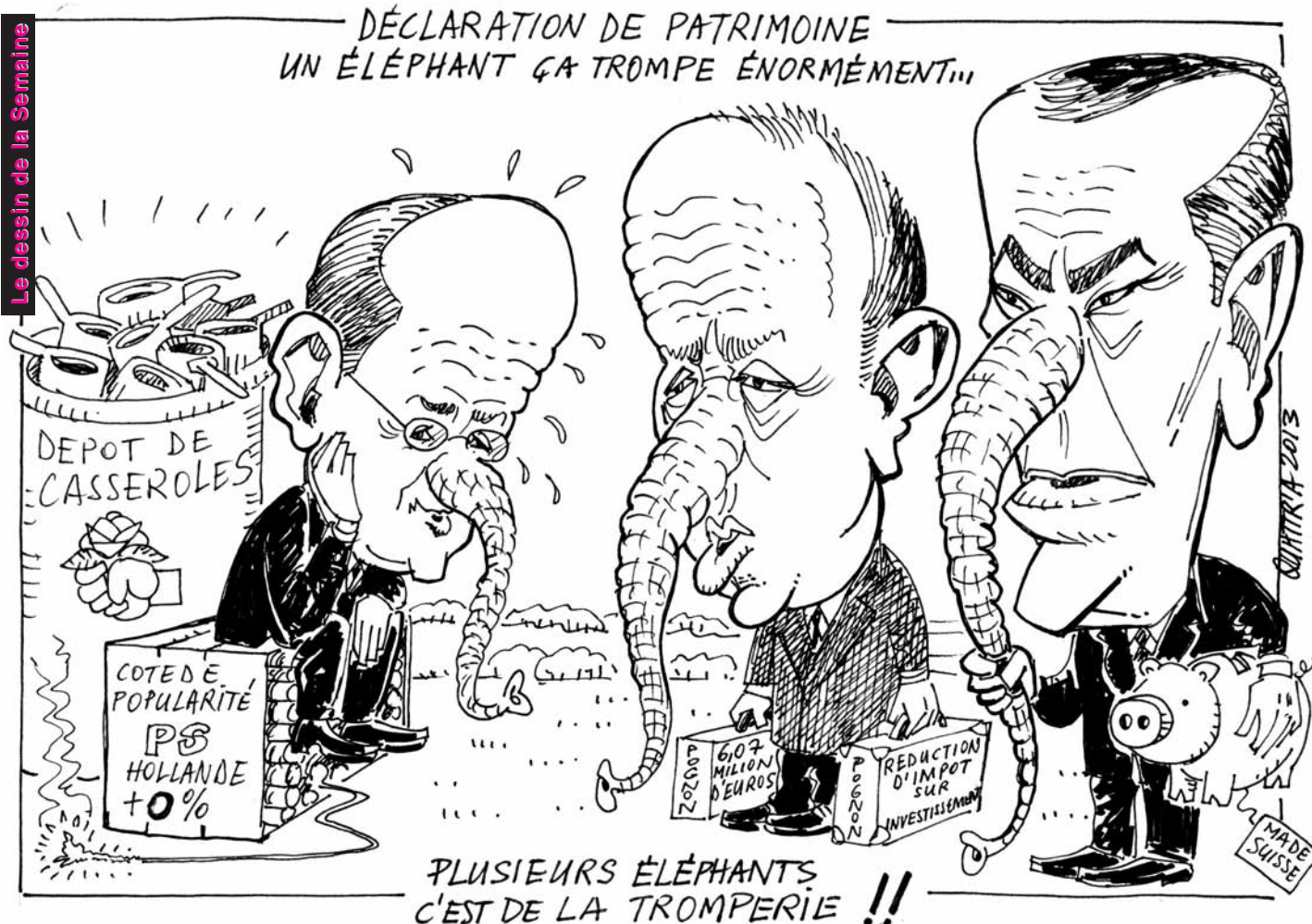
Voilà l'enjeu du Référendum du 27 avril 1969 ! Pour le Général, «le capitalisme n'est pas acceptable dans ses conséquences sociales». Il écrase les plus humbles. Il transforme l'homme en loup pour l'homme. Le Collectivisme n'est pas davantage acceptable : il ôte aux gens le goût de se battre, il en fait des moutons. Il faut trouver une troisième voie entre les moutons et les loups... La conception de la lutte des classes est une conception puissante... mais contraire à ce qu'il y a de plus profond en moi : je ne veux pas opposer, même pour triompher, je veux rassembler...»

Le Général De Gaulle n'aura pas gagné cette grande bataille. Il en a tracé la voie. Elle reste d'une actualité prenante. Le Chantier à ouvrir attend les ouvriers du renouveau. La classe politique possède avec cette vision, le viatique susceptible de substantier la réflexion et l'action de celles et de ceux qui veulent inverser le cours des fatalités sociales et de la désespérance du plus grand nombre des français.

Près de cinquante ans après l'échec du Référendum, l'aveuglement qui y a conduit, devant les réalités s'estompera-t-il enfin ?

Qui saura reprendre le débat et engager la France sur la voie des Réformes de fond, lui redonnant des raisons d'offrir à son Peuple avec l'Espérance, les moyens de son Salut pour une réelle Prospérité, source de Paix Sociale et de Dignité pour tous !

27 avril 1969 ou la France en panne ! 27 avril 2013 : la France aspire à retrouver l'air des cimes «pour épouser son temps» et ne plus insulter l'avenir !



À modu nostru

Da Roland Frias

Edizione nova per Art'è Gustu

U ritrovu hè natu in Corti, in u 2002, sottu à u stimulu di qualchi studente di l'IUT di Corsica, seguitendu u so par corsu in licenza cumerciu "gestione di a valorizzazione di i prodotti agroalimentarii". D'una edizione à l'altra, Art'è Gustu hè ingrandatu. Sò parechji i produttori è a ghjente chì tenenu à mente i principii d'Art'è Gustu ; una piccula fiera, urganizata nantu à u campu Caraman, nuvellamente Mariani.

L'idea hà sapiutu interessà, cunvince è fà u so caminu. Tandù, i purtaprugetti -dopu à quattru edizione è un annu di piantata- anu vulsutu ricumincià, allarghendu a so andatura, dendu li una antra dimensione è un fiatu novu per mezu di una delocalizzazione.

Hè cusì chì, in u 2009, a cumuna d'Aleria hà accoltu a quinta edizione d'Art'è Gustu. Face cinque anni avà chì l'eventimentu si passa quallà, sempre cù una partecipazione di l'Università è di a ghjuventù, ma in u quadru di un prughjettu più largu. Si tratta, infatti, di una vera dinamica di territoriu. Ci vole à ricunnosce la, a piaghja orientale hè assai ricca in produzione agricule è culturale. È quist'annu, più ch'è annu, Art'è Gustu ne hà fattu torna a prova è ci era ben intesu un mondu scemu. U campu di fiera hà pigliatu forma secondu trè spazii di mostra, gustazione è vendita : Art'è Gustu, Art'è Vinu è Art'è Mondu. Ci era più di centu vinti prufessionali ; artigiani di bocca è d'arte, venuti da u rughjone ma dinù di a Corsica sana. Ognunu hà spartutu u so sapè fà, trà tradizione è mudernità, ind'un esturu di passione culinaria tamantu. Era una campa !

In più, ci era, cum'è tutti l'anni, un cumpare d'eccezione. Dopu à u top chef Cyril Lignac è u masterchef Yves Camdeborde, tucava per sta nuvesima edizione à Pierre Hermé, pastizzeru di numata internaziunale. Era presente durante tutta a dumenicata, hà presentatu attelli di cucina è scuntratu cù piacè i produttori, fendu unore à u mele (AOP) corsu per mezu di una cullezzione speciale di biscotti amaretti.

Erano numerose è varie e dimustrazione è l'animazione, piazza di a scola, ind'un universu sputicu è prupiziu à i scambii intergeneraziunali.

Sabbatu è dumenica, sò più di 15 000 visitatori chì anu francatu u passu, cù una vuluntà cumuna, quella di passà belle stonde assulanate in Aleria, à l'invitu di l'associu Art'è Gustu è di a municipalità, ma dinù di parechji partenarii.

Tutti anu purtatu a so petra, da valorizà è prumove i sapè fà è l'identità di ssa terra, cum'è di u Mediterraniu cù, d'altronde, a presenza di una delegazione sarda. Pare chì Art'è Gustu ùn hà ancu finitu di fà ci viaghjà, tandu ci pò vene a brama di cantà :

"Tanti prufumi tanti sapori sottu à u tendone di fiera, si movenu i precursori, Art'è Gustu à l'appruntera. Una idea una andatura per mette in ballu sapè fà, da l'arte à l'agricultura, cù sputichezza è vuluntà...". Felicitazioni è cumplimenti per Valérie Mermet, Laetitia, Graziella, Camille, Béa è tutta a so squadra di benevolenti, è forse à quist'annu chì vene per festighjà un decenniu d'Art'è Gustu !

ENTREPRISES / PAR EVA MATTEI

Lacorsebox cadeau touris

Toute jeune agence de voyage en ligne, Lacorsebox s'est spécialisée dans la vente de séjours touristiques et d'activités en Corse via un support innovant sur l'île : le coffret cadeau, commercialisé dans un premier temps sur la toile. Sa priorité ? Une offre hors saison pour les visiteurs venus d'ailleurs mais aussi pour les Corses appelés à jouer chez eux les touristes.

Un marché concurrentiel mais porteur

«Le marché du coffret cadeau est en pleine expansion. Rien que sur l'année 2009, il représentait environ 250 millions d'euros au plan national, dont 10% pour la clientèle d'affaires et les entreprises. La formule «tout inclus» sur lequel il repose est un service en vogue. Quant à la vente en ligne, tout comme l'e-tourisme, elle ne cesse de progresser, la part d'internet représentant désormais un tiers dans le marché du tourisme européen». C'est avec ce constat en tête, que **Laurence Leca** s'est lancée en mars 2011 dans l'aventure, relevant au niveau insulaire le défi ayant pris ailleurs des allures de *success stories* avec de grandes marques telles que **Wonderbox** ou **Smartbox**. «Ce dernier se présente comme le groupe qui, dès 2003, a initié en France le concept du coffret cadeau thématique (alors déjà présent en Belgique et aux Pays Bas) et revendique sa position de leader dans le secteur des loisirs prêts à offrir en France», fait remarquer Laurence, qui a une bonne connaissance du marché. En 2011, **Smartbox** c'est en effet rien moins que 1,5 millions de coffrets cadeaux vendus en France et, sur l'exercice 2011-2012, un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros, dont 140 millions en France. Des résultats à faire tourner la tête. Pour autant, celle de **Laurence Leca** est bien faite. Issue du milieu touristique où elle continue d'officier en famille (plus précisément sur le camping **A Torraccia**, à **Cargèse**), cette quadragénaire, sait, à travers le concept choisi et rôdé ailleurs, ce qu'elle veut pour la Corse. Cette Corse à laquelle elle a choisi de dédier son activité, sûre que c'est à cette seule condition que **Lacorsebox** peut, sur un marché concurrentiel, se faire sa place.

Des professionnels qui jouent le jeu

Laurence Leca y tient : «La politique commerciale de l'entreprise, c'est avant tout de favoriser l'avant et l'arrière-saison». Et de poursuivre : «Les professionnels jouent le jeu car ils peuvent ainsi bénéficier d'une meilleure visibilité et attirer une nouvelle clientèle tout en améliorant leur taux de remplissage sur les périodes les moins vendues. Ils s'engagent à recevoir les clients Lacorsebox selon des conditions préalablement convenues. Il faut également noter que nous rémunérons la commercialisation par une commission de 18% pour chaque coffret vendu». Pour **Laurence**, il s'agit de proposer des prestations de qualité et en nombre. «Nous n'en sommes pas encore à 100 offres par coffret mais la Corse a un vrai potentiel. Sur notre site web, vous avez, par exemple, une offre à 99 euros comprenant

K lance dans l'île le coffret s tique

«Aujourd'hui, avec une offre hôtelière de qualité, on ne peut plus dire que la Corse reçoit mal.»



Laurence Leca, conceptrice de Lacorsebox et du site web correspondant

un séjour d'une nuit à Porto, en chambre double avec vue sur mer, dans l'établissement 3 étoiles Capo d'Orto, petit déjeuner et période de validité compris. D'autres coffrets incluent la même offre en y ajoutant des activités telles qu'une balade en bateau. Nous vendons aussi de pures pochettes cadeaux d'activités (ces activités, étant, elles, utilisables à l'année). Exemple à 75 euros avec la Gioia où le choix peut se faire entre un repas gastro, un soin bien-être, une visite artisanale avec produit à emporter... Dans ces pochettes, cours de cuisine, séances de photos et conseils en décoration, entre autres, élargissent le panel au-delà des activités purement touristiques». Lacorsebox propose aussi, à l'occasion d'une annulation de réservation

en pleine saison, des coffrets en vente flash : «Là, note Laurence, la mise en ligne s'effectue avec des tarifs fixés par l'établissement lui-même».

Une entreprise à développer

S'il est trop tôt pour dresser un vrai bilan d'activité, Laurence Leca multiplie les actions et les projets afin de développer son entreprise, mobilisant tous les outils pour s'attaquer au marché, depuis les campagnes promotionnelles, jusqu'à l'e-mailing, en passant par les

Le concept et ses déclinaisons

«Aujourd'hui, on ne sait plus trop quoi offrir. Le coffret-cadeau ? Un principe bien pratique pour offrir sans trop se tromper tout en laissant le choix au bénéficiaire de sa destination finale», argumente Laurence Leca. Pour servir le concept, cette auto-entrepreneuse formée en gestion des entreprises à Corte, a imaginé plusieurs produits : «Pour chaque catégorie d'hébergement (hôtel 3 étoiles, hôtel 4 étoiles, camping-plein air, camping-locations, résidence, gîte et chambre d'hôte), il existe sept coffrets cadeaux («Escapade», «Découverte», «Dolce vita», «Relax», «Farniente», «Plénitude» et «Sérénité») ayant une valeur vénale différente et croissante. A cela, nous avons ajouté une gamme «Prestige» pour les établissements partenaires d'exception avec les coffrets cadeaux «Diamant», «Rubis», «Saphir», «Emeraude» et «Topaze». La gamme «Festivités», quant à elle, concerne les coffrets cadeaux pour certaines occasions (Noël, St valentin, Fête des Mères) mais également des coffrets cadeaux autour d'événements sportifs ou culturels (festival du jazz de Calvi, Régates impériales...). Enfin, il y a la gamme d'activités avec les pochettes cadeaux «Plaisir» et le choix entre un repas gastronomique, un soin bien-être, une sortie sportive comme du canyoning, une balade en Harley Davidson, un cours de cuisine, ou bien d'autres activités insolites. Les séjours sont accompagnés de «petits plus» divers et variés selon la capacité de chaque établissement partenaire. Cela peut comprendre les petits déjeuners seuls, la demi-pension, une séance de jacuzzi, de hammam, de sauna, un massage, ou bien aussi un baptême de plongée ou une balade en bateau.»



Un concept né à Cargèse, dans la tête d'une professionnelle du tourisme, et tourné vers la Corse comme destination de prestige

salons, les comités d'entreprise et les points de vente déjà ouverts ici et là («Aria Voyages», à Ajaccio, «Mary Produits d'exception corses», à Paris, «Terre2découverte», à Toulon...). «Notre première commande date de mai dernier, il y a tout juste un an, rappelle Laurence. A Noël, nous avons vendu une centaine de coffrets, essentiellement à une clientèle continentale. Mais déjà des portes s'ouvrent pour la Suisse et la Belgique. Le support est bon. Il faut juste un peu de temps pour nous faire connaître. Ici, on n'a pas encore l'habitude du coffret cadeau. Il y a notamment un gros travail de démarchage à faire auprès des entreprises et nous commençons à étoffer notre réseau en multipliant les contacts». Un travail du quotidien qui s'accompagne également de toute une ingénierie liée à l'événementiel. «Nous avons toute une gamme «Festivités», souligne Laurence avec des séjours et activités autour d'événements tels que le Tour de France, le Salon du Chocolat, à Bastia, ou encore le concert de Sylvie Vartan à Ajaccio. Sachant que la Corse reste une destination de luxe, eu égard au coût des transports, l'idée, c'est aussi de ne pas se concentrer que sur du court séjour. Et puis on

Comment ça marche ?

Les coffrets cadeaux sont valables deux ans à partir de la date d'achat. Les pochettes cadeaux sont valables un an à partir de la date d'achat. Pour chaque prestation proposée est indiquée la période de validité du séjour, qui sera suffisamment longue pour permettre une certaine souplesse dans le choix des dates de vacances du client.

Le client peut offrir un coffret cadeau ou se faire plaisir. **Pour offrir** : le client reçoit un coffret cadeau **Lacorsebox®**. Il contient une petite carte avec l'adresse du site privé sur lequel son bénéficiaire va découvrir son cadeau sur son ordinateur, avec un numéro unique, un chèque cadeau sans valeur faciale donnant droit à un des séjours listés dans le coffret cadeau, une carte correspondance avec un petit mot de l'expéditeur et un mode d'emploi.

Sur le site privé sera communiqué un code d'accès à des tarifs préférentiels pour sa traversée en bateau ou la location d'un véhicule de tourisme.

Pour son plaisir : le client reçoit un billet électronique **Lacorsebox®** contenant le chèque cadeau sans valeur faciale avec son numéro unique, dont 2 volets sont à renvoyer ensuite à l'établissement choisi pour valider sa réservation ainsi qu'un code d'accès à des tarifs préférentiels pour sa traversée en bateau ou la location d'un véhicule de tourisme.

«En somme, pour utiliser votre coffret cadeau, indique Lacorsebox, rendez-vous sur votre site privé, découvrez votre cadeau, choisissez une des prestations proposées, réservez directement auprès de l'établissement choisi, communiquez votre numéro unique et validez votre réservation en renvoyant deux volets de chèque cadeau à l'établissement choisi sous huitaine ».

peut tabler sur la richesse du territoire. Sur notre micro-région, l'offre d'hébergement est complète et diversifiée avec des hôteliers qui font de réels efforts sur les prestations.»

En tant qu'agence de voyage, **Lacorsebox** se tourne tout autant vers les groupes et le tourisme d'affaires. Le week-end du 8 mai, elle a prévu, pour des **Bordelais**, un séjour de 4 jours sur **Ajaccio** avec transport, hébergement avec demi-pension, visite, baptême de plongée ou soins massage, et sortie au crépuscule, pour un coucher de soleil féérique aux Îles Sanguinaires.

Un concept et une offre tous publics

Des particuliers aux entreprises, de la clientèle continentale à la clientèle locale, **Lacorsebox** constitue avant tout un concept et une offre tous publics. «Une nuit, deux nuits, voire plus, sur l'Île de Beauté, c'est un cadeau que l'on peut faire à des proches, des amis, des parents, mais aussi en entreprise - en guise de récompense ou pour motiver le personnel - ou tout simplement à soi-même, insiste Laurence. D'autant que les habitants de Corse ne connaissent pas forcément les établissements autres que ceux implantés aux alentours de leur lieu de résidence. Avec, en plus du séjour, une activité, cela devient particulièrement attrayant.»

Pour la **Corse** qu'elle aime et défend comme une destination de prestige, **Laurence Leca** nourrit une première ambition : faire de **www.lacorsebox.com** LE site privilégié de voyage en ligne. Un site spécial «Corse Hors Saison».

Le coût du transport, un frein ?

Pour que le transport sur l'**Île de Beauté** ne soit pas un frein à l'achat d'un coffret-cadeau, **Lacorsebox** met un point d'honneur à s'entourer de professionnels afin de faire bénéficier ses clients de tarifs avantageux sur les traversées en bateau et les locations de voiture, via l'attribution d'un code spécial.

Nouvelle ligne Paris CDG/ Bastia-Poretta



Luc Bereni, Laurent Magnin, Paul Trojani et Philippe Albertini

« **L**a CCIT de Bastia et de la Haute Corse et la Compagnie XL AIRWAYS, unis dans un même effort en faveur de Bastia » : c'est dans cet état d'esprit que le Président de la CCI, **Paul Trojani**, a accueilli, vendredi 12 avril à 15 heures, le Directeur Général de la compagnie **XL Airways**, **Laurent Magnin**, ainsi que **Luc Bereni**, son Directeur Commercial, afin de marquer une nouvelle étape du développement des trafics de la plateforme de **Bastia-Poretta**. Un événement d'importance se prépare en effet pour l'aéroport bastiais qui voit son offre renforcée sur **Paris** depuis l'aéroport de **Roissy Charles De Gaulle** avec l'ouverture d'une nouvelle ligne à compter du 20 juin prochain. L'occasion pour le Président de la **CCIT** et pour le Directeur Général d'**XL Airways** de faire un point aussi bien sur la stratégie de la compagnie en direction de la **Corse**, que pour évoquer de manière plus précise les fréquences, la période et les tarifs. « *Convaincue que le vecteur-transport – et en particulier aérien – est le meilleur levier de développement économique de notre région, la Chambre de Commerce de Bastia et de la Haute-Corse poursuit ses efforts*, souligne **Paul Trojani**. *Ses équipes consacrent beaucoup d'énergie à entreprendre et développer son réseau avec les compagnies aériennes. Parmi celles qui ont misé sur Bastia, XL AIRWAYS est la compagnie dont la connaissance « du terrain corse » est des plus anciennes. La ligne Bastia-CDG qui s'ouvre à partir du 20 juin prochain est sans aucun doute une opportunité prometteuse* ». Plus précisément, c'est une offre de 10 000 sièges qui est programmée avec jusqu'à 3 vols par semaine, opérés les lundi, jeudi et samedi en 737 800 (189 sièges) et A330 300 (364 sièges). L'aller simple **Paris CDG/Bastia** est proposé à partir **59€ TTC**. La commercialisation de ces vols s'effectue en mode régulier dans les **GDS** (Amadeus, Sabre, Galileo, Worldspan & Apollo) en agences de Voyages, sur le site de ventes en ligne **xl.com** et via le centre d'appel d'**XL Airways** au **0892 692 123** (0.34€/min).

XL Airways et la Corse

En complément de ses vols réguliers, XL Airways effectue de nombreux vols affrétés vers la Corse, au départ de la plupart des métropoles régionales françaises vers Bastia, pour le compte du TO Travel Europe, et depuis Oslo en Norvège, toujours vers Bastia pour le compte de TO suédois Langley Travel. Cette activité représentera une offre de 26 838 sièges tout au long de la saison à venir.

Depuis plusieurs années XL Airways est présent sur la Corse. Via des vols ponctuels affrétés dans le cadre de partenariats locaux (Festival du vent, Sporting Club de Bastia...).

D'ICI ET D'AILLEURS

CALVI

Une commémoration (150^{ème} anniversaire) du **Combat de Camerone** aura lieu, le vendredi 26 avril, à 11h, au **Carré militaire du Centre Communal**.

Les jeudi et vendredi 26 avril, «**Kalliste Formation**» organise un stage de récupération de points de permis de conduire, avec tests psychotechniques obligatoires en cas d'annulation de permis. **Tél : 06 61 26 12 21**.

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

193 M€ :

c'est le montant des financements publics et privés qu'ont obtenu, en 2012, 253 entreprises corses soutenues par **Oséo** et la **Collectivité Territoriale de Corse**. **Oséo** détaille par ailleurs les actions qu'elle a menées l'an passé, comme suit : 49 € pour les projets innovants ; dans le secteur de la garantie, 50 M€ de prêts en faveur de l'investissement ; dans le secteur du financement, 24 M€ mis en place en partenariat avec les banques et les organismes de fonds propres, dont 7 M€ de **prêts Oséo** ; dans le secteur dit du «*court terme*», 70 M€ de créances financés par **Oséo**.



161 M€ :

c'est le total des prêts consentis en 2012 par la **Caisse des Dépôts et Consignations** à la **Corse**, dont notamment 102,7 M€ de financements sur fond d'épargne en faveur de la **Collectivité Territoriale de Corse** pour accompagner des projets structurants liés, entre autres, aux secteurs ferroviaire et portuaire, 35 M€ pour l'accroissement et la rénovation du logement social, et 23 M€ pour les collectivités locales et les établissements publics de santé.

11 M€ :

c'est à ce niveau que se chiffrent aujourd'hui les travaux de mise en sécurité de la **mine d'amiante de Canari**, entamés il y a 3 ans et assurés par l'entreprise Vinci sous la maîtrise d'ouvrage de l'**ADEME**.

5,5 M€ :

c'est le coût global du projet de centre de conservation préventive du patrimoine mobilier de **Corse** porté par la **Collectivité Territoriale de Corse** depuis quelques années. Ce centre, financé à 70% par le **PEI** et à 30% par la **Région**, et qui sera intégré dans les anciennes fortifications au **Fort Charlet**, à **Calvi**, devrait ouvrir ses portes au premier trimestre 2014.

500 000 € :

c'est le montant du programme qui devrait être engagé sous peu par la commune de **Santa Maria di Lota** pour la construction de la future crèche **HQE de Miamo, A Sumente**, lieu-dit **Mocali**.

456 095 € :

c'est le coût du projet de sentier du patrimoine sur **Aregno**, porté par la commune et présenté à l'occasion du 7^{ème} comité du programme **LEADER**, le 8 avril dernier à **Cateri**, devant le **Syndicat Mixte du pays de Balagne**, qui lui a accordé une subvention de 364 876 €.

7500 € :

c'est le tout premier budget alloué par la commune de **Prunelli di Fiumorbu** au **Conseil municipal des enfants**, outil qu'elle a mis en place pour en faire un lieu d'apprentissage et d'engagement de la jeunesse, ainsi que de démocratie. Ce conseil s'est réuni pour la première fois le 28 mars dernier.

La CAPA sur le terrain préventif de la délinquance

Le 26 mars, le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance de la CAPA s'est réuni en séance plénière en salle du Conseil Municipal de la Ville d'Ajaccio afin de ratifier la charte pour la prévention territorialisée et mettre en place son programme d'action 2013. L'occasion d'évoquer les enjeux de demain.

Créées en 2008, les **Equipes de Prévention Territorialisées** regroupent une grande diversité d'acteurs de terrain (animateurs, éducateurs, assistantes sociales...) qui éprouvent aujourd'hui le besoin d'être légitimés dans leur rôle afin de poursuivre au mieux la mission de veille sociale sur les quartiers qui leur a été confiée. Ainsi est né le projet entre diverses institutions (**CAPA, Ville d'Ajaccio, Département de la Corse du Sud, Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, FALEP**, bailleurs sociaux, **LOGIREM, Office Public de l'Habitat de la Corse du Sud, ERILIA**) de formaliser par une charte une volonté commune : accompagner les jeunes en difficulté sur la voie de l'insertion sociale et professionnelle.

Parallèlement, la **CAPA**, inspirée par les travaux de la **Commission Violence de la Collectivité Territoriale de Corse**, a proposé à l'**Éducation Nationale**, via son **Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance**, un projet partenarial visant à appréhender la question des violences en milieu scolaire. «*Les collèges sont des lieux de vie où les adolescents expérimentent la rencontre de «l'Autre» et se construisent leur identité, argumente-t-elle. La moquerie, la discrimination, la violence verbale, physique, le har-*



Réunion du CSPD en présence de Simon Renucci, le 26 mars 2013

èlement sont autant de manifestations de la violence que la communauté éducative, au sens large, doit appréhender pour donner un message clair aux adolescents. Il s'agit ainsi, à travers cette étude des violences scolaires, d'aborder de manière plus générale la question de la violence et de trouver des solutions pour la contenir». Lors de la séance du 26 mars 2013, enfin, il était plus globalement question, pour les membres du **CISPD**, de se projeter dans l'avenir et d'anticiper notamment les impacts d'un accroissement significatif de population sur la commune de **Sarrola Carcopino**. Ceci pour trouver les moyens d'y faire face.

La CTC aux côtés de la CCI de Bastia pour booster l'École de Management

Emmanuelle De Gentili et **Paul Trojani** viennent de concrétiser la coopération entre la **Chambre de Commerce** et la **Collectivité Territoriale de Corse** en matière de **Formation Supérieure**. Le 11 avril dernier, la **Conseillère Exécutive** en charge de l'**Enseignement supérieur et de la recherche** a tenu une réunion dans ce sens dans les locaux consulaires, aux côtés du **Président de la CCIT** et de leurs services respectifs. Il y était question de collaboration et de concertation en vue d'optimiser les efforts des deux institutions dans le cadre des filières supérieures. Au programme, l'accompagnement de la **CTC** sur la dynamique de projet de l'**École de Management** : avec la création d'un **Centre de Formation d'Apprentis «Ecole de Management»** ; l'évolution du partenariat «**Grande Ecole**», au travers de la fusion entre **Bordeaux** et **Euromed**, laquelle doit donner naissance en juillet 2013 à «**KEDGE Business School**» (Formation initiale et Continue, Alternance Supérieure) et son campus bastiais ; et un programme d'Investissement prévoyant la réhabilitation de l'**IMF** et la création d'une structure d'hébergement de 40 chambres. «*L'avenir de l'école de management de la CCI de Bastia est à présent inscrit, nous l'avons dit, dans le cadre plus large d'une fusion des écoles de Bordeaux et d'Euromed, ce qui va conduire à l'intégration de leurs programmes Bachelor, pour donner naissance, fin 2013, à «KEDGE BACHELOR», notent les partenaires. Cette nouvelle dimension permettra à*



Emmanuelle de Gentili, Isabelle Giudicelli, Paul Trojani et Pascal Agostini

Bastia d'avoir une assise et un rayonnement plus importants, ce qui ouvrira sans aucun doute des perspectives d'avenir plus intéressantes aux jeunes étudiants corses». Rappelons que l'**École de Management** de la **CCI de Bastia** compte plus de 200 étudiants dont 55% sont des apprentis.

Les politiques publiques comme objet d'évaluation

Le jeudi 11 avril, l'Hôtel de Région accueillait un séminaire organisé par la délégation régionale du CNFPT et la Collectivité Territoriale de Corse. Objet : l'évaluation des politiques publiques dans les collectivités locales. Pour rationaliser l'action de ces dernières, à l'heure de toutes les exigences, dont celle de la transparence.

Une démarche de sensibilisation

C'est dans le cadre de ses compétences validées par l'Assemblée de Corse que la Collectivité Territoriale de Corse conduit une démarche d'évaluation des politiques. Une démarche impliquant une forte mobilisation et dont découle le séminaire qui, le 11 avril dernier, a réuni une soixantaine de participants : élus, cadres dirigeants et responsables des grandes collectivités. «L'idée, explique le CNFPT, support de ce séminaire, est de contribuer à l'acquisition d'une culture commune, à l'harmonisation des pratiques et, in fine, à une appréciation plus rigoureuse de l'efficacité des actions mises en œuvre à l'échelon de la Corse. Il s'agit donc de sensibiliser les participants aux enjeux et méthodes de l'évaluation publique». Ces rencontres ont permis d'identifier les besoins en formation des élus, des partenaires et des experts internes chargés de concevoir, mettre en œuvre et suivre les outils et dispositifs d'évaluation. Animées par Frank Vermeulen, consultant en management public et intervenant pour le CNFPT, elles ont également permis de partager les expériences de la Ville de Grenoble et de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, du Conseil économique et social Midi-Pyrénées, des Régions Nord Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, du Conseil Général du Gard.

Intervenants d'ici et d'ailleurs

Une première table ronde, intitulée «Comment sensibiliser les élus et cadres territoriaux aux enjeux et à l'intérêt de l'évaluation des politiques publiques au sein des collectivités territoriales ?», voyait ainsi intervenir Aline Blanc-Tailleur, Conseillère déléguée à l'évaluation des politiques publiques pour la Ville de Grenoble et la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, Jean-Louis Chauzy, Président du Conseil économique et social Midi-Pyrénées et Pierre-Jean Lorens, Directeur développement durable, de la prospective, et de l'évaluation des politiques publiques pour la Région Nord Pas-de-Calais. Après un débat avec la salle, Hélène Blanchard, Présidente du



Jeudi 11 avril 2013, séminaire au sein de l'hémicycle

Comité de Suivi de la Démarche d'Évaluation pour la Région Rhône-Alpes, Michel Le Pennec, Directeur adjoint, Mission évaluation, organisation et pilotage au Conseil Général du Gard et à nouveau Pierre-Jean Lorens, intervenaient sur le thème «Comment organiser le dispositif, mettre en œuvre et valoriser l'évaluation dans les collectivités et établissements publics territoriaux ?». Quant à la «partie corse», elle était assurée par Norbert Pancrazi, Directeur régional du CNFPT, Joselyne Mattei-Fazi et Ange-Pierre Vivoni, respectivement Présidents des Associations des maires de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, ainsi que Thierry Gamba-Martini, Directeur général des Services de la Collectivité Territoriale de Corse, Antoine Orsini, Président de la Commission des finances, des affaires européennes et de la planification de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, en sa qualité de Présidente de la Commission de contrôle et d'évaluation de l'Assemblée de Corse, et Henri Franceschi, Président du Conseil économique, social et culturel de Corse. Dominique Bucchini, Président de l'Assemblée de Corse, et Simon Renucci, Délégué régional du CNFPT et Maire d'Ajaccio, étaient eux aussi présents. Tous deux se sont chargés d'ouvrir cette journée destinée à poser les jalons d'une véritable culture évaluative.



Thierry Gamba-Martini, Simon Renucci, Dominique Bucchini, Antoine Orsini et Franck Vermeulen

«Studio Ciné Action»

Un plus de ciné pour Bastia

Un ciné club à Bastia ? C'était il y a 40 ans. Mais pas seulement. Depuis 2 ans, une petite équipe de passionnés, emmenée par Marc Riolacci, a redonné vie à la formule. Sous l'appellation «Studio Ciné Action» et le regard bienveillant de René Viale, qui lui offre toit et écran.

Déjà 25 séances

Depuis sa création en avril 2011, «**Studio Ciné Action**» a organisé la projection de 25 séances, au rythme d'une toutes les trois semaines. Toutes suivies d'un débat. Un bilan qui se tient pour une association toute jeune présidée par **Marc Riolacci**, aux côtés de **Martine Pietri** (cadre retraitée de la Fonction Publique) et **Pierre Rossignol** (Professeur d'arts plastiques), tous deux Vice-Présidents, mais aussi de **Francis Beretti** (en charge du cinéma anglais). «*Afin d'intéresser un large public, nous avons choisi de ne pas nous cantonner au cinéma expérimental*, explique **Marc Riolacci**, «revenu» au 7^{ème} art après une carrière professionnelle chronophage qui, jusqu'à son dernier poste de Président de Chambre à la Cour d'Appel de Versailles, l'en a, selon ses mots, «trop éloigné». *Sur la base du catalogue mis à notre disposition et édité par l'ADRC (agence pour le développement régional du cinéma), chacun des membres de notre petite équipe fonctionne au coup de cœur. Par ailleurs, il y a au sein de l'association une véritable interactivité. Nous sollicitons régulièrement l'avis de nos 40 adhérents - dont une bonne trentaine de cinéphiles-, en leur proposant de faire leur propre choix au sein d'une sélection». Depuis «**Douze hommes en colère**» (Lumet, 1957), première projection organisée par «**Studio Ciné Action**», jusqu'au «**Bal des Vampires**» (Polanski, 1967), projeté le 2 avril dernier, en passant par «**Les moissons du ciel**» (Malick, 1978), «**Le mépris**» (Godard, 1963), «**Adieu Philippine**» (Rozier, 1962) ou «**Réservoir Dogs**» (Tarantino, 1991), la fréquentation s'est maintenue autour d'une moyenne de 60 entrées par projection». Si certains de ses adhérents souhaiteraient des films plus «*intellectuels*», notamment japonais, «**Studio Ciné Action**» a pris le parti de la diversité, sans sectarisme, avec des*

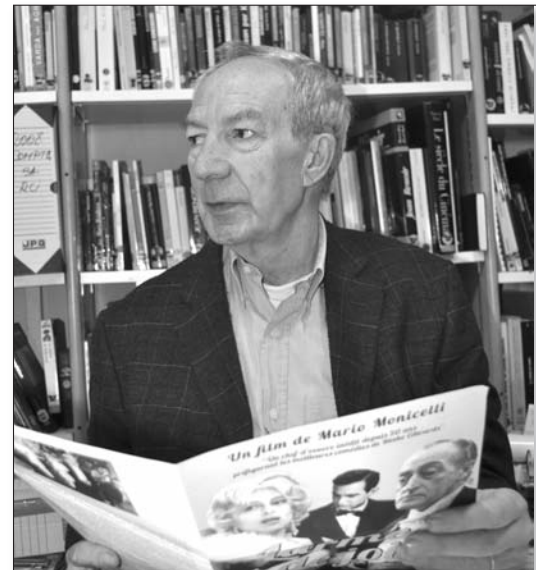
grands classiques qui ont jusqu'ici permis d'aborder différents thèmes et de faire intervenir juges, journalistes, psychiatres et autres spécialistes tels que **Philippe Ortoli**, enseignant de cinéma à **Corte**, incollable sur **Eastwood** et **Tarantino**, ou encore **Marie-Jean Vinciguerra**, grand spécialiste de **Moravia**. «*Tous les cinémas nous intéressent, insiste Marc Riolacci, et notre programmation s'est déjà faite tantôt italienne, tantôt russe, tantôt anglaise...*».

Pour le festival de l'humour

Le 14 mai, dans le cadre du **Festival de l'humour**, organisé par l'association «*Une minute de soleil en plus*», de **Raoul Locatelli**, «**Studio Ciné Action**» animera un ciné-débat après la projection de «**Larmes de joie**», film comique de **Mario Monicelli** (1960).

Et bientôt 2 ans

Ayant réussi son baptême et forte d'un dossier suffisamment étoffé, l'association «**Studio Ciné Action**» souhaiterait aujourd'hui mieux se faire connaître et passer à la vitesse supérieure. Elle vise la soixantaine d'adhérents. «*Nous sommes soutenus par la mairie et le Conseil Général, mais avec un budget plus conséquent, nous pourrions faire venir des cinéastes de Paris*», note **Marc Riolacci**. L'association multiplie les collaborations : d'abord avec le cinéma **Le Studio**, son partenaire naturel, qui met à disposition une de ses salles et se charge de récupérer les films ; plus spécifiquement dans le cadre des festivals organisés par celui-ci ; mais également à l'occasion d'autres événements, comme la **Journée de la Femme**. Pour **Marc Riolacci**, «*L'idée, c'est d'apporter un petit plus à chacune de ces manifestations*». Et d'annoncer : «*En octobre prochain, nous serons associés au festival du film russe, organisé par l'association «Kultura», avec un ciné-débat autour de Tarkovski et «L'enfance d'Ivan (1962)»*».



Le Président Marc Riolacci

C'est d'ailleurs avec un film russe, «**Quand passent les Cygones**» (Kalatozov, 1957), diffusé au **Studio** en octobre 2012, que le ciné club a battu son record de fréquentation avec pas moins de 108 entrées.

«*Nous projetons également de nous rapprocher de publics plus jeunes, ajoute Marc. Nous sommes d'ailleurs actuellement en pourparlers avec la Préfecture de Haute-Corse pour un partenariat autour du film «Graine de violence» (Brooks, 1955). Pour les scolaires, toute la question est celle du créneau horaire.*»

Toute l'équipe de «**Studio Ciné Action**», veut y croire. «*L'activité est peu rentable et la bataille n'est pas gagnée. Mais il y a des choses à faire, d'autant que nous sommes aujourd'hui - et non pas comme il y a 40 ans - dans des conditions favorables à la réduction des coûts, notamment de transport des films, lesquels sont souvent disponibles en 24h.*»

Pour fêter ses 2 ans, l'association prévoit un rendez-vous spécial le 30 avril prochain avec la diffusion de «**La Nuit des Chasseurs**» (Laughton, 1955), élu meilleur film de tous les temps par une cinquantaine de critiques nationaux et internationaux. **Philippe Ortoli** sera également présent avec ses ouvrages et un grand jeu sera organisé avec des places de cinéma à gagner ainsi que des bons d'achats délivrés par la **Librairie «Les deux mondes**». Quant à l'invité de ce rendez-vous, «**Studio Ciné Action**» ménage le suspense. Et il faut dire qu'en matière de suspense, l'association a de qui tenir, elle qui se repenche, à l'occasion, sur le savoir-faire d'un **Hitchcock** ou d'autres grands maîtres du 7^{ème} art.

Et la Corse, dans tout ça ?

Marc Riolacci regrette de n'avoir pu, pour l'instant, programmer de films sur la **Corse**, réalisés en **Corse** ou par des Corses : «*Il y a sans doute quelque chose à faire en participant au débat en cours sur la violence, aussi délicat soit-il. Et puis, la Corse compte quand même quelques réalisateurs : Pierre Salvadori, Pierre Massimi, Robin Renucci, Orso Miret...*»; «**Studio Ciné Action**» espère bien parvenir à mobiliser ceux-ci : «*Le compagnon de Colomba Sansonetti, le réalisateur libanais De Gaulle Eid, avait répondu à notre invitation. D'autres peuvent le suivre...*». Avis aux intéressés.



Informateur Corse Nouvelle - N°6461

La parole aux professionnels !

Nous vous l'avons promis : «Mag Eco» se fait sa place au sein de notre édition pour consacrer ses pages à l'info d'entreprise, financière, juridique, économique en même temps qu'à nos annonceurs légaux. Dans la forme, nous vous l'avons dit, ce cahier spécial est appelé très vite à évoluer pour devenir pleinement un hebdo dans l'hebdo, entièrement détachable. Sur le fond, la ligne éditoriale fixée est celle que laisse clairement entrevoir «Les points sur les i», toute nouvelle rubrique ici inaugurée avec un billet de Maître Charrière-Bournazel, Président du Conseil National des Barreaux. Ce billet, qui concerne les conditions de l'arbitrage entre Bernard Tapie et le CDR (consortium de réalisation créé en 1995 afin de gérer le passif du Crédit Lyonnais), et plus particulièrement leurs implications sur le métier d'avocat et ses représentations, traduit un point de vue, celui d'un spécialiste. De la matière première pour «Mag Eco» qui entend engager et cultiver l'échange avec les professionnels qu'il invite séance tenante à nous joindre par mail sur la boîte leur étant dédiée : mageco@corse-information.info. A ces professionnels, nous disons : vos propositions et vos sujets seront les nôtres. N'hésitez pas ! Mag Eco, à la fois tribune, magazine spécialisé et support d'actus, a été conçu pour vous. Ce que vous avez à dire, et qui fera trace dans nos colonnes, comptera comme autant d'échos de l'éco. Echos affûtés et porteurs.



LCI nous emmène chaque vendredi dans les coulisses de la justice et du droit avec ceux qui les pratiquent au quotidien. Ils décryptent l'actualité judiciaire et des problématiques juridiques en prise directe avec les préoccupations quotidiennes.

le ● sur les i !

La tyrannie de la suspicion

Une atmosphère de guerre civile larvée, consubstantielle à notre cher et vieux pays, ressurgit à l'occasion de l'arbitrage entre M. Bernard Tapie et le CDR, la société de défaisance du Crédit Lyonnais.

J'en parle d'autant plus sereinement que, ni de près ni de loin, je n'ai été concerné par cette affaire.

En revanche, le barreau tout entier ne peut rester indifférent à cette chasse aux sorcières à laquelle se prêtent des juges d'instruction, persuadés que les arbitres ne peuvent être que des imposteurs et les avocats des corrompus.

Vincent Nioré, notre éminent confrère, l'a parfaitement stigmatisé : «Pour certains magistrats, l'honoraire est la rémunération du crime», a-t-il déclaré dans une interview du 3 au 5 février dernier accordée à La Gazette du Palais.

Ni Jean-Denis Bredin, ni Pierre Mazeaud, pour ne parler que d'eux, éminents juristes et praticiens irréprochables, n'ont été épargnés : des perquisitions ont eu lieu jusque dans leur domicile privé. Les avocats eux-mêmes ont vu saisir leurs notes confidentielles et tout ce qui est couvert par le secret professionnel le plus absolu. Les règles d'ordre public, destinées à le protéger, ont été foulées au pied dans cette fièvre à confondre arbitres et avocats nécessairement de mèche puisqu'ils ont accordé des sommes considérables à l'une des parties à l'arbitrage.

Deux ordonnances du président Magendie, rendues en juillet et octobre 2000, à l'époque où il faisait fonction de juge des libertés et de la détention par application de la loi du 15 juin précédent, ont rappelé le caractère absolu du secret et les conditions strictes auxquelles il pouvait y être porté atteinte par la justice : ne peuvent être saisies que les lettres ou notes couvertes par le secret qui contiennent intrinsèquement des indices donnant à penser que l'avocat a pu participer à une infraction. Ces principes ont été confirmés par la Cour d'appel et la Cour de cassation. Des juges aujourd'hui n'en ont cure.

Quant aux arbitres, ils exercent leurs fonctions dans les conditions des articles 1464, alinéa 4, et 1479 du code de procédure civile. La procédure arbitrale est soumise au principe de confidentialité et les délibérations du tribunal arbitral sont secrètes. Telle est la loi. Elle ne semble pas intéresser des magistrats prêts à tout saisir simplement par aversion d'une justice qui n'est pas sous leur contrôle.

Imagine-t-on que demain, dès qu'une décision de justice aura été rendue par des juges professionnels accordant des dommages et intérêts qui paraissent excessifs, plainte soit immédiatement déposée par l'avocat d'une partie devant la juridiction répressive ?

Imagine-t-on qu'avec le même zèle, les mêmes juges d'instruction se rendent dans les bureaux et les domiciles de leurs collègues, à l'heure du petit-déjeuner ?

Tout plaideur est-il fondé à soupçonner le juge qui lui a donné tort d'avoir été corrompu et acheté ?

Un abîme est en train de se creuser à nouveau entre les juges professionnels et les praticiens libéraux. Seuls les premiers seraient légitimes, les seconds suspects de tout. Par définition, le libéral serait malsain tandis que le fonctionnaire serait pur. Le secret serait le masque de la fraude. Ce n'est pas seulement un outrage, c'est le signe d'un dogmatisme insupportable.

Quant à l'arbitrage, que l'on continue sur cette ligne et Londres aura à nouveau de bonnes raisons de se réjouir ! Tout est fait pour que la grande délocalisation de l'arbitrage s'effectue.

Fouquier-Tinville avait dit à Lavoisier : «La République n'a pas besoin de savants». Il semble qu'elle n'ait pas non plus besoin d'arbitres.

Nous voilà revenus au bon vieux temps qui, loin de faire notre gloire, a scellé notre déshonneur et notre ridicule.

Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel

Président du Conseil national des barreaux



CLAUDIUS

Restaurant

Port de TOGA

- ◆ Repas à la carte
- ◆ Repas d'entreprises et de fêtes

Venez fêter votre anniversaire !
Claudius vous offre le gâteau !
(Sur réservation)

Ouvert après les matchs de Football !

04 95 31 73 54



 www.pneu-bis.fr

PNEU-BIS

DÉGOMME LES PRIX DES PNEUS & DE L'ACCESSOIRE

NOUVEAU À BASTIA

**SUPER PROMOS
SUR LES PNEUS**



DRAGON SUPERCORSA PRO

LE TRAIN
À PARTIR DE **242€⁽¹⁾**

PIRELLI



(1) Exemple de prix pour un train complet AV + AR 120/70-180/55

STATION RAPIDE MOTOS ET SCOOTERS TOUTES MARQUES AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS



SPEED BIKE

Casatorra - Route nationale 193 - 20620 BIGUGLIA - Tél. 04 95 57 64 06

A SAVOIR

- ◆ **Le Docteur Laura Kuczenisk**, Chirurgien-Dentiste, diplômée de la **Faculté d'odontologie de Marseille**, ouvrira son cabinet dentaire à la **Zone Artisanale de Stiletto, Espace Lupecia**, à Ajaccio, à compter du 22 avril 2013.
Tél : **04 95 23 46 86**.
- ◆ **Sur la place de la mairie de Cauro**, ce samedi 20 avril, de 17h à 19h, l'**Association «Campa Bè in Cavru»** organise un vide-grenier.
Renseignements et réservation d'emplacement auprès de **M. René Guerrini**, Président de l'Association, au **04 95 74 65 97** ou **06 14 57 92 40**.
- ◆ **Le week-end dernier, la Foire du Vin et du Fromage** a rencontré un franc succès pour sa 21^{ème} édition avec une quarantaine d'exposants.
- ◆ **Ambia**, meubles et décoration, **Route de Bastia. Centre Commercial Géant**, à **Porto-Vecchio**, pratique une liquidation totale du stock jusqu'au 18 mai inclus, avant travaux. Tél : **04 95 70 49 09** – Fax : **04 95 70 52 33** – www.ambria-pv.com
- ◆ **Le Docteur Marie Coeurville-Pedulla** a ouvert son cabinet de pédiatrie, au **42, Cours Lucien Bonaparte**. Consultations sur rendez-vous, du lundi au vendredi.
Tél : **09 50 63 48 08**.
- ◆ **L'Association de Défense des «Petites Bornes»** tiendra son Assemblée Générale, ce samedi 20 avril, à partir de 15h, à la **Salle des Fêtes** sous la présidence de **M. Drieuse**.
- ◆ **Les 19 et 20 mai**, l'antique foire de **Lucciana «A Fiera di a Canonica in Lucciana»**, sur le thème : «**Terra E Omi**», déroulera ses fastes autour des produits du terroir, du travail des hommes, à travers leur culture et leur identité. L'accueil se fera sous chapiteau. Aussi faut-il s'inscrire à l'**O.T de Lucciana** pour le jeudi 2 mai au plus tard.
- ◆ **La Ferme Auberge de Pietra Monetta Vallée de l'Ostriconi**, a réouvert, le samedi 13 avril avec son cortège d'agneaux de lait, beignets de fromage, storzapredi, cannelloni au brocciu, fiadone... Tél : **04 95 60 24 88**.
- ◆ **Le Salon Nautique et de la Mer** se déroulera du 26 au 28 avril 2013, au **Palais des Congrès d'Ajaccio**. www.salonnautiqueajaccio.fr
- ◆ **Jusqu'au 27 avril**, Grande Vente massive sur articles en stock ou à la commande à **Monsieur Meuble**, au **107, Cours Napoléon à Ajaccio**. Tél : **04 95 22 07 33**.
- ◆ **L'Association Gym'Ta mine** de **Porto-Vecchio**, du lundi 22 au dimanche 26 avril, organise un Stage de Cirque, au **Centre Les Fauvettes**. Renseignements et Contact : **06 10 27 09 13** ou **06 23 23 15 02**.

D'ICI ET D'AILLEURS

- CAGNES-SUR-MER** : L'Amicale des Corses et Amis de la Corse, le samedi 20 avril, à 20h30, se réunira au restaurant **Beach Club**, à **Saint-Laurent du Var, 2, Promenades des Flots Bleus** (au bord de mer) pour son Gala Annuel. Cette soirée sera animée par le chanteur **José Suzzoni** accompagné de ses musiciens : repas, chants, guitares et danses au programme ! Il est impératif de réserver avec règlement : **04 93 20 45 24 / 04 93 73 17 10 / 06 14 23 01 45**.
- ALTIANI** : une délégation de bénévoles de l'**Associu Ghjuvan Francescu** a été reçue à l'**IPC de Marseille** où elle a remis un chèque de 30000 Euros au Professeur **Patrice Viens**, Directeur de l'**Institut Paoli-Calmette**.
- SERRA-DI-FERRO** : le mardi 23 avril, la **Bénédiction des Maisons** aura lieu, à partir de 14h. A **Porto-Pollo**, elle aura lieu le mercredi 24 avril, également, à partir de 14h00.
- CASAMACCIOLI** : le 11 mai 2013, l'**Eglise de Corse** organise, dans le cadre de l'**Année de la Foi**, une Rencontre présidée par **Mgr Olivier de Germay** qui célébrera à 10h30, la **Messe Solennelle** suivie à 12h30 d'un pique-nique en commun. A 14h15 se dérouleront des carrefours avec topos et témoignages sur Foi et Prière ; Foi dans l'Épreuve ; Foi et Famille. A 16h, le salut au **Saint-Sacrement** clôturera cette journée. Les enfants seront pris en charge toute la journée au cours de laquelle on pourra vénérer les reliques de **saint-Théophile**. Celles et ceux qui voudront se confesser en auront la possibilité. Renseignements au : **06 15 86 07 55**.

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

La Hollande ou, si vous préférez, les Pays-Bas, changent de souverain mais non de régime puisque le fils succède à la mère. Sans doute s'appellera-t-il Guillaume IV. Mais, dites-vous, pourquoi nous parle-t-il de ce pays ? Eh bien tout simplement parce qu'un jour, en vacances à Amsterdam, j'ai assisté à une vente gigantesque de fromages qui m'ont quelque peu fait penser à la Corse.

Je m'explique : pour déterminer le prix du lot on entend vendeur et acheteur lancer des offres à vive voix et lorsqu'ils sont d'accord, ceux-ci partent l'un vers l'autre et «topent» dans la main pour sceller la vente...

Un peu comme chez nous, lorsque la parole avait la même valeur, et je puis vous assurer que j'ai assisté, chez nous, à cet us pour concrétiser certains marchés. Autres temps, autres mœurs... Quand la parole valait de l'or !

Allez, continuons à jeter un regard sur cette Hollande. Pourquoi ? Tout simplement parce que de 1806 à 1811 Louis Bonaparte fut Roi de Hollande.

Hé oui ! Le grand – et vous savez lequel – ne manqua jamais de placer ses frères et sœurs... Peut-être quelques personnes considèrent-elle cela comme un défaut !

Et puisque j'ai enclenché avec l'enfant d'Ajaccio, pourquoi ne pas continuer ? Celui qui considérait un trône comme une planche recouverte de velours eut toujours des réflexions qui firent mouche. Tenez, celle-ci : «Je fais des plans de campagne avec les rêves de mes soldats». Pour Chateaubriand, parlant du monde, il dit : «Mort, il possédait le monde».

Et à ceux qui parlaient d'Alexandre, il fut répondu qu'il était fils de roi, que lui «il s'était fait tout seul». Et, maintenant, lorsque quelqu'un se monte un peu du col, on dit : «Il se prend pour Napoléon...» D'un chanteur : «Il est le Napoléon du chant». Du footballeur Raymond Kopa, il est (ou il était) le Napoléon de la balle ronde...

Et aujourd'hui, combien de pays d'Europe sont encore régis par le code Napoléon en France : lycées, Comédie Française (Décret de Moscou), code civil, légion d'honneur, dont il disait sur le ton de la plaisanterie : «C'est avec les hochets qu'on dirige le monde»

Et Ajaccio a le droit et le devoir d'en être fier !

Un second single pour Alain

Il a une belle gueule, il a une belle voix et il est auteur, compositeur et interprète. Alain de Peretti vient de sortir son deuxième single. Celui qui chante depuis qu'il est enfant espère bien percer avec ce nouveau titre. Natif d'Ajaccio, le chanteur a suivi des cours de chant dans la Cité Impériale avant d'intégrer le conservatoire de l'Isère. En 2012, il sort son premier single co-écrit avec Remi Pelletier, «Vas-y danse». Une chanson rythmée sur un tempo plutôt «dance», inspirée de l'univers de la nuit et de la fête. En 2013, le revoilà avec son dernier titre : «Notre devise». Plus intime, plus romantique, ce titre est produit comme le premier par MB Prod et Alain de Peretti y croit beaucoup. Sincère, enthousiaste, on sent le jeune chanteur motivé et plein d'énergie. Cela suffira-t-il à faire son bonheur ? Réponse non plus dans les bacs mais sur les plate-formes de téléchargement légales.



Entretien avec un chanteur bien décidé à se faire sa place dans le monde de la chanson.

► **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots pour nos lecteurs qui ne vous connaîtraient pas ?**

J'ai 31 ans ; je suis natif d'Ajaccio ; je suis auteur, compositeur et interprète.

► **Après un passage par l'école de chant d'Ajaccio, vous avez intégré pendant deux ans le conservatoire de Musique de Bourgoin-Jallieu en Isère. Un parcours formateur ?**

Un parcours formateur en effet ! Je le dois en partie au groupe «I Muvrini» grâce auquel j'ai pu rencontrer un compositeur qui m'a donné des cours de chant. Plus tard j'ai eu la chance d'intégrer le conservatoire de Bourgoin-Jallieu. Grâce à cette expérience en Isère, j'ai acquis une certaine maturité, une certaine humilité... A mon arrivée à Bourgoin-Jallieu, je ne pensais pas que j'allais autant progresser musicalement. Ce nouveau départ m'a donné l'envie d'aller plus loin !

► **Votre second single, «Notre devise», vient de sortir en mars dernier. De quoi parle-t-il ?**



C'est une chanson que j'ai écrite en 2007. Elle est particulière pour moi car c'est mon histoire... Un moment pas facile de ma vie mais formateur : la trahison fait partie de la vie !

► **Votre premier single, «Vas-y danse», était plutôt dance. Le second, «Notre devise», est plus romantique. Comment définiriez-vous votre style ?**

Avec le titre «Vas-y danse» je voulais toucher un large public. Les paroles sont simples et la musique est entraînante : je voulais que ce soit une chanson de fête ! Avec mon second titre, «Notre devise», je voudrais toucher le cœur des gens : je pense que sans émotion on ne peut pas donner, on ne peut pas transmettre. Et c'est cela que je tente de faire !

► **Vous êtes auteur-compositeur-interprète. Quelles sont vos sources d'inspiration ?**

Cela vient comme ça... On pense à quelqu'un, à quelque chose, à sa vie... La mémoire fait le reste et les mots viennent tout seuls.

► **Quel regard jetez-vous sur les télé-crochets (The Voice, Nouvelle Star...) ? Aimerez-vous y participer ?**

Je pense que c'est intéressant pour se faire connaître mais peut-être trop rapide pour permettre aux artistes de durer. Après plusieurs années de télé-crochets, combien y a-t-il de candidats qui ont réussi à se faire une place en haut de l'affiche ? Très peu... Pour ma part, j'y ai déjà participé mais je n'étais pas suffisamment préparé...

de Peretti

► Quels sont vos artistes favoris ? Avez-vous un «modèle» ?

J'ai grandi avec la chanson corse bien sûr et j'ai la chance d'avoir reçu les conseils avisés de Jean-François Bernardini, que j'aime beaucoup. Je peux également citer Jacques Brel, Pascal Obispo, Florent Pagny, qui sont des artistes très complets.

► Comment parvenez-vous à faire éditer vos disques ? Est-ce de l'auto-financement ou êtes-vous épaulé par une société de production ?

C'est effectivement de l'auto-financement et, pour la partie technique, j'enregistre chez MB prod qui fait les arrangements. J'aimerais bien me faire remarquer par une grosse maison de production telle que Sony Music ou Universal... Un rêve d'enfant !

► Un site internet vous est dédié (<http://alaindeperetti.doomby.com/>). Un moyen essentiel pour se faire connaître aujourd'hui ?

Ce site permet de faire connaître mon actualité, les nouveautés... Mais cela ne suffit pas. «Notre devise» et «Vas-y danse» sont également disponibles sur toutes les plate-formes de téléchargement légales. Les liens sont disponibles sur le site.

► Quels sont vos futurs projets ?

Mon rêve serait de faire un album et une tournée. Le moment viendra, j'en suis convaincu ! Je travaillerai énormément pour y arriver.



<http://alaindeperetti.doomby.com/>
Titres en téléchargement sur :
itunes, deezer, sfr, orange, virgin
mega.....

ZOOM / PAR P.B

Corse, Secrets de Corse, un livre à savourer

Jean-Jacques Andreani se propose, dans le dernier ouvrage publié aux Editions Prat, d'emmener le lecteur «parcourir ce calme et surprenant paradis sauvage, sanctuaire préservé entre mer et ciel...» qu'est la Corse.

Mission réussie ! L'auteur parvient avec talent à faire partager sa connaissance de la **Corse et des «Secrets Corses»**. «Je suis fils, enfant de cette terre – monde original entre Orient et Occident, patrie de mes ancêtres – que j'aime passionnément...», poursuit-il dans la préface. Et pour bien le connaître, ces paroles résonnent «authentiques» parce que celui qui les prononce est fondamentalement enraciné dans l'âme et le cœur de cette **Corse** dont à travers son action artistique, conduite avec son frère **Christian**, et ses recherches «musicologiques», **Jean-Jacques** contribue à enrichir le patrimoine, en se projetant toujours au-delà du quotidien. Passé, histoire, traditions se conjuguent avec lui, en termes de présent pour l'avenir.

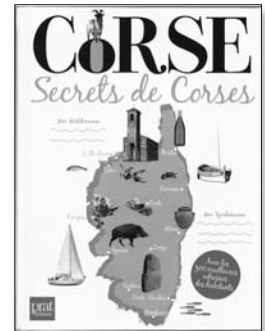
Jean-Jacques Andreani, d'ailleurs, dans cet ouvrage, ouvre des pistes conduisant vraiment à la recherche de cette vraie **Corse** dont il possède les secrets qu'il livre avec l'arrière-pensée sous-jacente d'entraîner le lecteur plus loin, même s'il en dit déjà beaucoup.

Ce livre parcourt les époques, plonge dans la réalité du quotidien, montre une île industrielle ouverte à l'art dans toutes ses composantes comme aux idées, sans artifices, en toute simplicité.

Une belle et savoureuse introduction pour qui veut apprendre à aimer la **Corse** en la voyant telle qu'elle se présente.

Jean-Jacques Andreani a trouvé le style et les mots pour donner le goût à ses lecteurs de puiser aux senteurs, aux saveurs, aux sons et aux couleurs de cette île qui appartient à celui qui s'en laisse pénétrer !

Un ouvrage incontournable aussi pour les **Corses** vivant sur leur île. Car au détour des pages, bien de secrets se dévoilent !



Le livre que tout le monde devrait lire

La laïcité à la française a fabriqué l'intégrisme réducteur qui gangrène la France. L'affichage de la transparence en est l'expression immédiate la plus démonstrative.

Charles De Gaulle aurait-il été moins laïc que toutes ces pisse-vinaigre rêvant de grands soirs, de carnagole, et de révolution visant à bouffer du curé !

Gérard Brady, dans «**Charles le Catholique**» aborde avec beaucoup de pertinence les rapports «**De Gaulle et l'Eglise**». Cet ouvrage s'appuie sur des sources et des documents indiscutables, attestant combien l'action au quotidien du général s'imprégnait d'une foi chrétienne profonde, authentiquement enracinée dans la parfaite connaissance de cette **Eglise Catholique**, socle de l'**Espérance** et du **Salut** qui ont toujours éclairé les choix d'une vie consacrée à son pays.

Pour **De Gaulle**, vivre en **Chrétien** sans ostentation, mais sans faux-semblants, aura été un exercice de constante adéquation entre l'exigence de la république et celle de la religion.

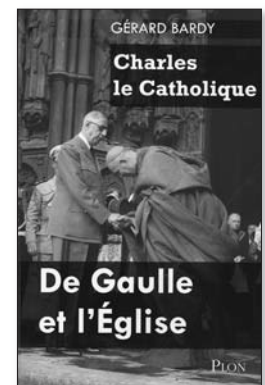
Charles De Gaulle n'est jamais tombé dans les contradictions du «paraître !» Sans concession, il aura été un **Chef de l'Etat**, garant des libertés religieuses et politiques, sans pour autant abdiquer ses convictions.

Mais le livre de **Gérard Brady** porte plus loin, il permet de découvrir en l'**Homme d'Etat**, un pan entier de l'intimité de l'Homme, époux, père de famille, grand-père, oncle, ami...

Une intimité irriguée à la source de la religion chrétienne.

Ce livre, bien construit, se lit comme un roman qui déroule ses fresques saisissantes d'une vie sur laquelle on peut penser que tout a déjà été dit. Alors que se révèlent au fil des pages des aspects ignorés de l'histoire de l'Homme qui, mieux qu'aucun autre, aura incarné la France.

A lire, à relire et à faire lire, à méditer, surtout !



A Settimana Corsa ©

17^{ème} semaine de l'année
du 12 au 18 avril

Les fêtes : le 19, Emma - le 20, Odette, Giraud - le 21, Anselme, Selma -
le 22, Alexandre - le 23, Georges - le 24, Fidèle - le 25, Marc .

Un an déjà

Le 21 avril, à Amsterdam, la collision de deux trains fait un mort et 125 blessés, dont 56 gravement atteints.

Le 23 avril, au vu de l'échec des négociations sur la réduction du déficit public, le Premier ministre néerlandais présente la démission de son gouvernement de centre droit à la reine Béatrix.

Le 25 avril, Scotland Yard annonce que Maddie McCann, la petite Anglaise disparue en 2007 au Portugal, pourrait être toujours en vie et demande aux autorités portugaises de rouvrir l'enquête sur la base de nouveaux indices et d'un portrait-robot actualisé.

Le 25 avril, une Américaine qui avait fait don d'un rein à sa patronne porte plainte pour avoir été licenciée quelques mois après.

Le 26 avril, 40.000 Norvégiens se massent à Oslo, près du tribunal où est jugé Anders Breivik. La foule chante "Enfants de l'arc-en-ciel" de Lillebjorn Nilsen, un morceau et un artiste que déteste le tueur de masse raciste.

L'esprit du monde

L'adolescence ne laisse un bon souvenir qu'aux adultes ayant mauvaise mémoire.

François Truffaut

Le truc de la semaine

La farine contenue dans une pâtisserie se congèle mal. Si vous envisagez de congeler une pâtisserie que vous réalisez vous-même, remplacez alors 25% de la farine par de la fécule.

Les tablettes de l'Histoire

Le 22 avril 1994, décès de l'ancien président des Etats-Unis Richard Nixon, à 81 ans. Il reste le seul président américain à avoir dû démissionner, suite au scandale du Watergate.

Le 23 avril 1984, annonce de l'identification d'un virus qui serait probablement celui du sida.

Le 24 avril 1970, sortie du film d'animation "Les Aristochats" des studios Disney.

Le 25 avril 1975, le chanteur Mika Brant se suicide, à l'âge de 27 ans, en se jetant du cinquième étage d'un immeuble à Paris.

Petits conseils pratiques

Chats dans le jardin

Si vous voulez empêcher les chats de venir retourner la terre dans laquelle vous avez semé vos légumes, placez tout simplement des récipients remplis d'eau, à distance respectable l'un de l'autre, aux limites de vos semis. Les chats

respectent les lieux où ils peuvent s'abreuver et ont tendance à ne pas les souiller.

Ampoule électrique

Si vous voulez que l'ampoule électrique que vous placez dans votre lampe soit facile à retirer par la suite, enduisez simplement de savon la partie extérieure du filet, juste avant de visser.

Peau mate

Si vous avez le teint mat et que votre peau présente quelques imperfections, évitez tous les produits blanchissants pour la peau, et préférez leur des produits à base d'acides de fruits.

Choisir un poisson

Pour bien choisir un poisson sur un étal, vérifiez principalement l'état de ses écailles, qui doivent être brillantes, et de ses yeux, qui ne doivent en aucun cas être injectés de sang, mais bien luisants.

Bouquet

Si vous composez un bouquet et que vous désirez y incorporer des iris ou des narcisses, placez-les d'abord durant deux jours dans un vase séparé, et changez l'eau régulièrement. Ce n'est qu'après ce traitement que ces fleurs ne rejettent plus la substance toxique qui les caractérise et qui est nocive pour les autres fleurs.



ABONNEZ-VOUS !



Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros 1 mois gratuit !

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia

04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

Télécopie : 04 95 32 02 38

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 4€ (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40

ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

En un an, devenez journaliste de proximité

Vous avez un Bac + 2, l'École supérieure de journalisme de Lille et l'Université de Lille 3 vous proposent une licence pro Presse Hebdomadaire Régionale

**Clôture
des inscriptions
le mercredi 22 mai**

**Concours
le 4 juin**

**Ecole supérieure de journalisme de Lille
Inscription sur www.esj-lille.fr**

L'École supérieure de journalisme de Lille c'est aussi une formation généraliste (niveau master) et une filière Journaliste et scientifique (niveau master)

PHR
Presse Hebdomadaire Régionale

Lille³ Université
Sciences humaines et sociales
Charles-de-Gaulle



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE